

Tableau des dispenses et allègements CNC de DPF

	DF 1			DF 2		
	Module 1.1	Module 1.2	Module 1.3	Module 2.1	Module 2.2	Module 2.3
Diplôme (Condition de dispense) et/ou Expérience professionnelle ou bénévole (condition d'allègement)	Le cadre juridique 24h	La connaissance du public 48h	L'action éducative et budgétaire 54h	Les contours de l'intervention et ses limites 24h	Les relations avec le juge et avec le conseil général 12h	Déontologie et analyse des pratiques 18h
DISPENSES						
TMP 1988			Dispense			
TPS 1976	Dispense	Dispense	Dispense		Dispense	Dispense
CNC MJPM mention MJPM¹			Dispense			Dispense possible
CNC MJPM mention MAJ					Dispense possible	Dispense possible
DE ASS ; DE ES	Dispense	Dispense				
DE EJE		Dispense				
DE CESF	Dispense	Dispense	Dispense			
Diplôme de niveau III ou supérieur²	Dispense possible	Dispense possible	Dispense possible			
ALLÉGEMENTS³						
3 années d'expérience dans l'exercice des TPSE/TPSA	Allègement possible	Allègement possible	Allègement possible			
3 années d'expérience professionnelle dans une activité en lien avec la formation	Allègement possible	Allègement possible	Allègement possible			

1 ou LP mention « Activités juridiques : mandataire judiciaire à la protection des majeurs », à compter de septembre 2025

2 au vu de la maquette du diplôme

3 les allègements sont accordés en fonction de l'expérience professionnelle